tennis club
LUTRY
Original
19 85

SAISON 2020

Autocorner

différent depuis 1990

Notre motivation...
votre extrême satisfaction !

Découvrez un service différent!

Autocorner Lutry

021 796 22 22 - www.autocorner.ch

kaybusiness.ch

SOMMAIRE

- Billet du président _____ 5
- Billet de l'AG _____ 7
- Règlement _____ 9-15
- Le Comité _____ 17
- Programme _____ 19
- Billet du responsable juniors _____ 21
- Cotisations et Tarifs _____ 22
- Utilisation du système de réservation Plugin _____ 23-24

GARAGE DE LA CROIX

1090 La Croix-sur-Lutry 021 791 53 74

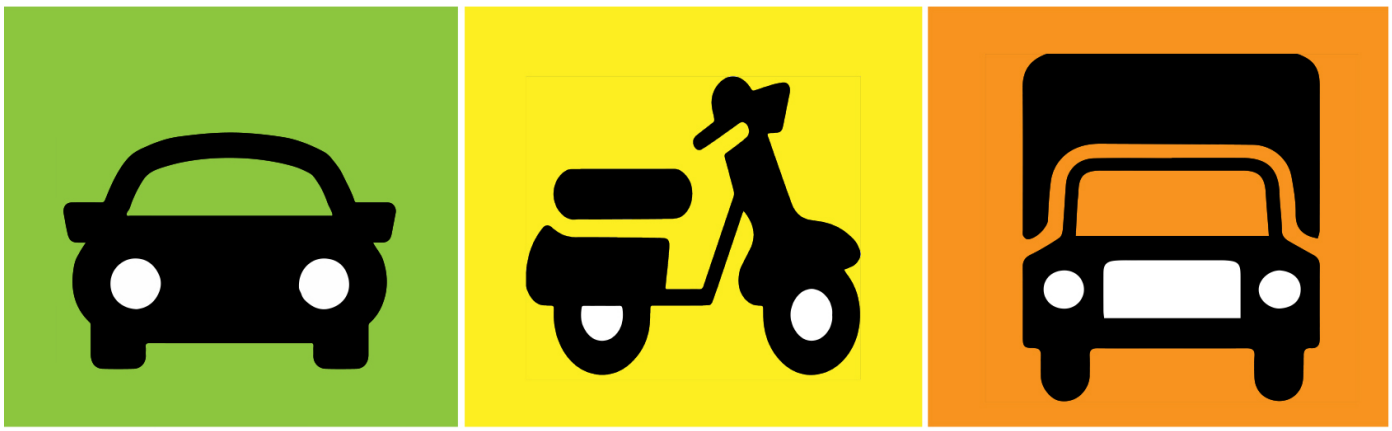

ENTRETIEN TOUTES MARQUES

AUTO - MOTO - VUL - REMORQUE

TUNNEL DE LAVAGE SELF SERVICE

CLIMATISATION

STOCKAGE PNEUS

BANC DE GEOMETRIE

VEHICULES DE REMPLACEMENT

carXpert SYM PEUGEOT SCOOTERS ISUZU

WWW.GARAGEDELACROIX-LUTRY.CH

BILLET DU PRESIDENT

Chers membres,

Pour une fois, les conditions météos étaient excellentes en ce début de printemps et les travaux étaient tous terminés ce qui laissait présager une belle saison pour nos 35 ans d'existence. C'était sans compter sur le fameux COVID-19 qui a envahi le monde entier et la Suisse n'a pas fait exception.

Soucieux de ne pas prendre de risque et de suivre au plus près les recommandations des autorités pour contenir la pandémie, le TC Lutry est resté fermé quelques temps. L'ouverture du tennis a pu se faire le 11 mai 2020 en suivant les recommandations des autorités fédérale, régionales, locales et de Swiss Tennis.

Ceci dit, nous avons une nouvelle un peu plus joyeuse à partager avec nos membres et d'une façon générale les clients de notre restaurant. En effet, pendant la pause hivernale, nous avons discuté avec Nicola et Francesco (les gérants de notre restaurant), et il a été décidé d'investir dans la construction d'un auvent sur la partie sud-ouest de la terrasse. Cette dernière était totalement exposée au soleil durant l'été et personne ou presque ne profitait de cet espace pendant les heures les plus chaudes de la journée. Dorénavant, qu'il pleuve ou fasse beau, membres ou clients pourront s'arrêter et profiter de cette partie ombragée tout en profitant du restaurant.

Vu les circonstances, nous ne pouvons pas organiser un apéro pour fêter les 35 ans du Club mais si la situation évolue positivement au cours des prochains mois, vous pouvez compter sur nous pour réaliser un bel événement.

Dans cette attente, bonne saison à toutes et tous et prenez soin de vous !

Le Président
Tony da Silva

JOUER, C'EST AUSSI SOUTENIR.
GRÂCE À VOUS, PLUS DE 210 MILLIONS DE FRANCS PROFITENT CHAQUE ANNÉE À LA COMMUNAUTÉ.

Matthieu Gohl

PAYSAGISTE

entretien et création de jardins
Place du Collège 4 • 1410 St-Cierges / VD
079 527 74 49
gohl.paysagiste@gmail.com

BILLET DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Chers membres,

Comme d'habitude, le Comité reconduit une rubrique destinée à tous les membres qui n'ont pas pu être présents à l'Assemblée Générale du 30 juin 2020.

Pour rappel, l'Assemblée Générale (AG) est le rassemblement des membres du club afin qu'ils rencontrent le Comité et puissent recevoir des informations sur le club et éventuellement prendre des décisions via des votes. Généralement annuelles, les Assemblées Générales permettent au Comité d'informer leurs membres et à ceux-ci de voter sur des initiatives, modifications, idées ou projets liés au Tennis Club Lutry (TCL).

Sur environ 550 membres dont presque la moitié est constituée de juniors, seule une vingtaine de membres se sont présentés à l'Assemblée Générale 2020. Globalement, le Comité souhaiterait attirer plus de monde à ces réunions dans le but d'avoir un panel représentatif plus important des membres du TCL et en particulier quand des sujets sont soumis aux votes.

Nous n'allons pas résumer les deux heures de réunion mais voici les principales informations dont nous tenions à vous faire part :

Les comptes 2019 sont positifs avec des recettes qui se montent à CHF 410'181.50 (+7% vis-à-vis de 2019) et des charges à CHF 409'669.55 (+7% vis-à-vis de 2019) pour un bénéfice de CHF 511.95. Les comptes ont été validés par les vérificateurs et approuvés par l'AG.

Structure hivernale : dans le cadre du nouveau plan général d'affectation de Lutry et du canton de Vaud, notre parcelle devrait changer de statut. Dès que ça sera entériné, le Comité lancera une étude dans le but d'évaluer la mise en place d'une structure hivernale sur les terrains 2 à 5. Pour réaliser cette tâche, l'AG a validé un crédit de CHF 20'000.- pour les deux prochaines années.

Modifications du règlement : ci-après, notre nouveau règlement validé par l'AG. Principale nouveauté, les membres pourront réserver une heure le jour même et ce, même si le membre a déjà une réservation dans les prochains jours (point 3.3.8 du Règlement).

Composition du Comité pour 2020 suite aux votes : Tony da Silva (Président), Mathieu Debonneville (Trésorier et Vice-président), Stéphane Délitroz (responsable compétition), Kenzo Kauffmann (tournois et communication), Audrey Gohl (responsable sponsoring et marketing) et Thierry Janz (Secrétariat).

Le Comité

COGESTIM

Société immobilière de gestion,
de courtage et d'expertise

ASSUREZ-VOUS
UN SERVICE GAGNANT
AVEC **COGESTIM**

BON D'UNE VALEUR DE CHF 700.-

Estimation sur mesure

Vous souhaitez vendre votre bien immobilier ?

Parce que notre savoir-faire repose sur plus de 60 ans d'expérience et une parfaite connaissance du marché immobilier régional, nous sommes en mesure de vous offrir une estimation de qualité du prix de vente de votre bien ou pour toutes questions relatives à l'immobilier.

Hervé Ruffieux
Resp. Service Courtage
Tél. 021 321 77 77
Tél. 024 422 12 11
estimation@cogestim.ch

Lausanne | Morges | Nyon | Payerne | Rolle | Yverdon-les-Bains | La Tour-de-Peilz

uspi vaud

REGLEMENT

1. Tableau des réservations

Le tableau des réservations est disponible sur le site internet www.tc-lutry.ch ou directement sur la borne de réservation du Club House.

2. Mode de réservation

2.1. Pour réserver un court, le nom et le prénom de chaque joueur doivent être indiqués dans la case correspondante du tableau de réservation, au moyen de l'identifiant et du mot de passe du membre.

2.2. La réservation se fait par inscription personnelle.

2.3. Avant de pénétrer sur le court, les joueurs doivent valider leur réservation avec leurs cartes de membres sur la borne de réservation du Club House. A défaut, la réservation et le droit au jeu s'annulera automatiquement.

3. Directives de réservation

3.1. Pour accéder aux courts, il est obligatoire de s'inscrire à la borne de réservation du Club House ou par le biais du site Internet www.tc-lutry.ch.

3.2. Sont exclus de la pré-réservation :

3.2.1. Le court no. 5 (sauf dimanche).

3.2.2. Le court no. 3 uniquement le jour même.

3.2.3. Les courts réservés pour les manifestations (selon chiffre 10).

3.3. Règles de réservation

3.3.1. Inscription sur le court no. 5 : aucune pré-réservation possible. Inscription au Club House pour l'heure qui suit, si aucun professeur n'est inscrit. Les joueurs inscrits quittant les lieux du Club perdent leur réservation.

3.3.2. Inscription sur le court no. 3 : réservation uniquement depuis le Club House. Pré-réservation possible, sauf pour le jour même.

3.3.3. Inscription sur les courts no. 1, 2 et 4 : réservation depuis le Club House ou sur le site internet. Pré-réservation possible.

3.3.4. Les juniors jouant entre eux ne sont pas autorisés à réserver un court après 17 :30 heures (dernière réservation possible à 16 :30 heures) du lundi au vendredi.

3.3.5. La pré-réservation d'un court uniquement loué par des non-membres (non accompagnés d'un membre) n'est pas autorisée.

3.3.6. Une seule pré-réservation est possible par membre. Dès que la partie est terminée, pré-réservation à nouveau possible.

3.3.7. La pré-réservation d'un court doit être effectuée pour les deux membres. Si un seul nom est saisi, l'inscription sera automatiquement annulée après 24h.

3.3.8. Même en cas de pré-réservation déjà inscrite dans les 7 jours, une réservation supplémentaire est possible sur place, le jour même.

4. Annulation d'une réservation

4.1. En cas d'empêchement, la réservation doit être annulée dès que possible.

Vous aimez le sport et la culture?

Nous aussi! C'est pourquoi nous soutenons plus de 650 événements et associations chaque année.

Ça crée des liens

www.bcv.ch/sponsoring

BCV

4.2. La réservation non-confirmée 5 minutes après l'heure de jeu (chiffre 2.3) sera automatiquement effacée par le système de réservation. Le court est à nouveau libre.

5. Durée de jeu

5.1. La durée de jeu est limitée à 55 minutes, les 5 dernières minutes sont consacrées à un entretien léger selon les instructions affichées au Club House.

5.2. Le responsable de l'entretien des courts pourra en tout temps, si nécessaire, intervenir et écourter le temps de jeu afin de procéder à l'entretien ou à la fermeture des courts.

6. Apprentis, étudiants (20-24 ans) et juniors (jusqu'à 19 ans)

6.1. Les apprentis et étudiants (dès 20 ans jusqu'à 24 ans révolus) jouissent des mêmes droits que les membres adultes (seniors).

6.2. Est réputé étudiant celui qui suit une école et qui n'exerce aucune activité lucrative. Il doit fournir la preuve de sa qualité d'étudiant.

6.3. Du lundi au vendredi, un junior (jusqu'à 19 ans) n'est pas autorisé à faire de réservation après 17 :30 heures (dernière réservation possible à 16 :30 heures), sauf s'il joue avec un membre adulte (senior). Le membre adulte doit impérativement s'inscrire en premier.

7. Enseignants

7.1. Les moniteurs de tennis doivent être agréés par le Club.

7.2. Les inscriptions et réservations pour les cours privés sont faites par l'entremise des enseignants, en premier lieu sur le court no. 5, et sur le court no. 4 si le court no. 5 est déjà occupé. Le court no. 3 peut exceptionnellement être mis à disposition des moniteurs pour autant que le cours privé soit donné à un membre. Les moniteurs ne peuvent pas dispenser des cours privés sur le court no. 3 après 17:30 heures (dernière réservation possible à 16 :30 heures).

7.3. Pour les non-membres, le prix de location du court (selon chiffre 9) est facturé au moniteur par le Club à la fin de la saison. Le montant de la location perçu est obligatoirement reversé au Club.

7.4. Les moniteurs peuvent effectuer des réservations jusqu'à 14 jours à l'avance.

8. Invitations

Chaque membre a le droit d'inviter gratuitement une ou plusieurs personnes non-membres, à raison de 2 heures de jeu au maximum par année. Les invitations supplémentaires seront facturées CHF 15.– de l'heure à la fin de la saison.

9. Location des courts

9.1. Les locations de courts par des non-membres sont autorisées tous les jours durant les heures d'ouverture. La pré-réservation pour une location n'est pas possible sauf le jour même. La personne souhaitant louer un court devra venir sur place et être présente jusqu'à son heure de jeu.

9.2. Prix de location d'un court par période de 1 heure :

Pour 1 non-membre : CHF 15.–/heure

À partir de 2 non-membres : CHF 30.–/heure

9.3. La réservation et le paiement de la location s'effectuent auprès du restaurateur avant le début du jeu.

TERRA ROSSA

RESTAURANT

+41 21 791 0788

terrarossa.lutry@gmail.com

http://restaurant-terrarossa.com

Route de la Croix 244
1090 La Croix-sur-Lutry

9.4. Les autres directives relatives à l'occupation des courts et aux règles de fonctionnement s'appliquent aussi aux locataires.

9.5. Tout abus, fraude et occupation d'un court par des non-membres sans acquittement des frais de location seront passibles d'une amende.

10. Manifestations

Pour le championnat Interclubs et pour tous les tournois internes, le comité a le droit de réserver jusqu'à 4 courts, le club se réserve le droit, lors de cas exceptionnels (report de rencontre, obligation de la part de Swisstennis) de réserver les 5 courts. Cette réservation sera signalée dès que possible sur le système de réservation et/ou le site Internet (www.tc-lutry.ch et la borne de réservation au Club House). Elle a priorité sur les réservations qui auraient déjà été effectuées par les membres. Dans tous les cas, le tournoi/manifestation a priorité sur la réservation suivante, même si l'heure dépasse, le match en cours pourra se terminer.

Les autres tournois officialisés Swisstennis organisés par le Club font exception.

11. Intempéries, travaux d'entretien

Un court inutilisable sera signalé dans le système de réservation et au Club House. L'autorisation de jouer à la suite d'intempéries ne peut être donnée que par un membre du comité ou par le responsable de l'entretien des courts.

12. Tenue des joueurs

La tenue de tennis, avec des chaussures adéquates pour la terre battue (petit profil), est obligatoire. Les chaussures de jogging, ou similaires avec gros profil, sont strictement interdites. Se référer aux codes vestimentaires de l'ITF (fédération internationale de tennis).

13. Ouverture des installations

Les courts sont ouverts chaque jour de 7 :30 heures jusqu'à 22 : 00 heures, sous réserve de fermeture anticipée en cas de mauvais temps.

14. Eclairage des courts

Vu l'importance du coût d'exploitation, le gardien est autorisé à grouper les réservations en fonction d'un éclairage rationnel. L'extinction a lieu à 22 : 00 heures, plus 5 minutes pour le rangement. Aucune prolongation n'est admise exception faite des tournois sous réserve d'autorisation.

15. Infrastructures

Toutes les infrastructures reliées au Club tels que le Club House, les vestiaires, les terrains ou encore la place de jeux, sont strictement réservés à l'usage des membres.

Celles-ci sont également ouvertes au public lors des tournois et autres manifestations.

16. Stationnement des véhicules

Les véhicules doivent être garés exclusivement sur le parking aménagé à cet effet. Si le parking du TCL est complet, il revient au conducteur du véhicule de se parquer ailleurs et sur des zones prévues à cet effet.

17. Animaux

Les chiens sont interdits sur les courts et doivent être tenus en laisse dans l'enceinte des installations du Club.

ROTH

Boucherie - Charcuterie

Grand-Rue 33, 1095 Lutry, tél. 021 791 20 92

Nos spécialités:

– Jambon sans phosphates
– Choix de terrines maison
– Agneau de Sisteron
– Viande de première qualité

RAYMOND **GUENAT** CHAUFFAGE

Alimentation générale

Métraux

Produits de qualités, service personnalisé.

Livraison à domicile. Nos planches apéros.

Grand-Rue 16 - 1095 lutry 021 791 29 53

18. Admissions et démissions

18.1. Les demandes d'admission au Club sont à remettre au secrétariat du Club selon les tarifs en vigueur pour la saison en cours (tableau des tarifs et cotisations).

18.2. La finance d'entrée est due lors d'une première arrivée dans le Club. Elle se perd en cas de démission, et sera à nouveau exigible dans le cas d'une nouvelle admission de l'ancien membre. La finance d'entrée reste acquise lors d'une mise en congé du membre.

18.3. Les démissions du Club sont à annoncer au plus tard jusqu'au 31 janvier précédant la nouvelle saison. A défaut, la cotisation annuelle pour la saison suivante sera renouvelée tacitement d'année en année.

18.4. Le non-paiement des cotisations rend caduque l'appartenance au Club et la qualité de membre.

18.5. La cotisation est dite indivisible. Un membre quittant le Club n'a aucun droit à un remboursement total ou partiel de la cotisation.

19. Application du règlement

19.1. Tout membre du TC Lutry doit prendre connaissance du présent règlement et veiller à son application. En cas de non-respect dudit règlement, les membres du comité se réservent le droit de prendre des mesures adéquates pour le faire appliquer.

19.2. En cas de réservation incorrecte, les membres du comité, le gérant ou le gardien annulent les heures de jeu inscrites abusivement sans préavis au joueur en faute.

19.3. En cas d'inobservation du règlement par les membres et les non-membres, de même qu'en cas d'abus (usurpation de nom, etc.), des sanctions seront prises à l'égard des contrevenants.

19.4. Toute demande – réclamation, démission, annulation de licences Swisstennis est à adresser par écrit au comité. Ces requêtes doivent impérativement être soumises au plus tard jusqu'au 31 janvier précédant la nouvelle saison.

www.charmoy.ch

J.-F. Charmoy S.A.
Rte de Savigny 120 - 1090 La Croix-sur-Lutry
Tél. : +41 21 796 69 50 - Fax : +41 21 796 69 60

COMPOSITION DU COMITE

Comité et informations

Président
Tony Da Silva
Mobile : 079 448 21 27

Secrétariat & Administration
Thierry Janz
Administration (atteignable pendant la saison d'avril à octobre, les lundis et mercredis entre 17h30 et 20h00)
Mobile : 021 791 64 05

Trésorier
Mathieu Debonneville
Mobile : 079 254 11 19

Technique, compétition
Stéphane Delitroz
Mobile : 076 533 34 97

Tournois, communication
Kenzo Kauffmann
Mobile : 079 296 07 89

Sponsoring et marketing
Audrey Gohl

Responsable Juniors
Julien Chatelan
Mobile : 079 231 53 12

Enseignants agréés

Julien Chatelan
Professeur
Mobile : 079 231 53 12

Augustin Garrizio
Moniteur
Mobile : 079 373 55 14

Jaroslav Pivoda
Professeur diplômé ASPT
Privé : 021 653 15 86
Mobile : 079 607 54 17

Gardien
Nicolas Morlet
Mobile : 079 736 01 18

Adresse du club
Tennis-Club Lutry
Route de La Croix 244
1090 La Croix (Lutry)

Email : info@tc-lutry.ch
Site Internet : www.tc-lutry.ch

Relation bancaire

BCV, 1001 Lausanne
IBAN : CH33 00767 000C 0639 0741

Pour tout renseignement, veuillez appeler le 021 791 64 05 pendant la saison d'avril à octobre, les lundis et mercredis entre 17h30 et 20h00.

MENETREY SA
JARDINS – TENNIS – CLÔTURES

Route de Bettens 3 | Case postale 68
CH-1042 Bioley-Orjulaz
Tél. +41 21 732 12 00 | Fax +41 21 732 13 14
info@menetrey-sa.ch | www.menetrey-sa.ch

PROGRAMME DE LA SAISON

TOURNOI MONKEY JUNIOR TROPHY DU 19 AU 28 JUIN 2020

Compétition ouverte aux joueurs JUNIORS licenciés Swisstennis

TOURNOI DES SINGES DU 13 AU 26 JUILLET 2020

Compétition ouverte aux joueurs adultes licenciés

INTERCLUBS 2020

Date	Heure	Ligue	Local	Visiteur
29 août	09:00	45+ 2L Messieurs (Grp 39) 1	Lutry	Valeyres-sous-Montagny 1
29 août	13:30	1L Messieurs (Grp 34) 1	Lutry	Gland
30 août	09:30	30+ 2L Dames (Grp 16) 1	Lutry	Collonge-Bellerive
5 septembre	09:30	2L Dames (Grp 34) 2	Lutry	Echallens 1
5 septembre	13:30	1L Messieurs (Grp 34) 2	Lutry	Yverdon 1
6 septembre	10:00	30+ 2L Dames (Grp 16) 2	Lutry	International GE
12 septembre	09:30	2L Dames (Grp 34) 3	Lutry	Vallée de Joux
12 septembre	13:30	NLC Messieurs (Grp 7) 3	Lutry	Scheuren
13 septembre	09:30	45+ 2L Messieurs (Grp 39) 3	Lutry	Epalinges
19 septembre	09:00	1L Messieurs (Grp 34) 4	Lutry	Plan-les-Ouates
19 septembre	14:00	35+ 1L Messieurs (Grp 18) 4	Lutry	Savièse
26 septembre	14:00	NLC Messieurs (Grp 7) 5	Lutry	Genève E.V. 1
27 septembre	13:00	35+ 1L Messieurs (Grp 18) 5	Lutry	Meinier

LE COURAGE C'EST TOUJOURS RESTER DANS LE MATCH

NOUS SOMMES À VOS CÔTÉS

Nous assurons vos arrières, vous aidons à anticiper et vous protégeons contre les aléas de la vie. En cas de pépin, nous nous occupons de tout. Misez sur Allianz, votre partenaire solide pour l'assurance et la prévoyance. Pour que vous puissiez tout donner, sur le court et en dehors.

Contactez-nous pour un entretien de conseil personnalisé.

Votre conseiller:
Stéphane Délitroz, chef de vente
076 533 34 97, stephane.delitroz@allianz.ch

Agence principale Vevey
Rue des Moulins 24, 1800 Vevey
allianz.ch/alain.rochat

Allianz

BILLET DU
RESPONSABLE JUNIORS

2019 étant terminé, il est temps pour moi d'effectuer un petit compte rendu de cette année qui - à mon avis - marque un tournant dans l'évolution de notre structure compétition.

En effet, nous avions instauré en 2018 des horaires annuels fixes pour nos compétiteurs ainsi que la possibilité de s'entraîner plus. Dès lors, le constat est sans équivoque :

Deux de nos équipes U12 commencent à se démarquer lors du championnat interclubs en se qualifiant pour les promotions. Malheureusement, elles ont dû s'affronter au deuxième tour où Lutry 2 - composé de Mateja Stanisavljevic R5 et Théotime Popea R6 - s'est incliné face à Lutry 1 - composé d'Oscar Blardone R5 et Clément Grand R6. C'est ainsi que pour la première fois depuis mon arrivée au club, une équipe interclub junior se qualifie pour le troisième tour des promotions où elle s'est inclinée face aux futures champions suisses du Greenclub de Romanel.

Ce n'est pas fini car nos juniors continuent à se faire remarquer lors des différents tournois notamment avec une victoire, au tournoi Monkeys, de Mateja Stanisavljevic face à Clément Grand. De son côté, Oscar Blardone gagne le tournois accompagné de Romont U12 catégorie R4-R6, Aaron Haas atteint la finale du tableau R7-R9 U14 et Nicolas Kansu en catégorie R7-R9 U12.

Pour couronner le tout, Théotime Popea devient champion vaudois en catégorie U12 en août 2019.

La compétition se porte donc bien et je me réjouis d'ores et déjà de la saison 2020 !

Julien Chatelan

COTISATIONS ET TARIFS

Adulte (Senior)

Finance d'entrée :	CHF 150.– (unique)
Cotisation annuelle :	CHF 350.– par saison
Tarif spécial Couple:	CHF 50.– de réduction pour le conjoint sur la cotisation annuelle

Etudiant / apprenti * (de 20 à 24 ans révolus)

Cotisation annuelle :	CHF 190.– par saison
Finance d'inscription :	CHF 120.– (unique)

*Dès l'année des 20 ans et jusqu'à 24 ans révolus sur présentation d'une attestation valable pour la saison en cours.

Junior ** (jusqu'à 19 ans)

Cotisation annuelle:	CHF 140.– par saison
Finance d'inscription:	aucune

**Les juniors jusqu'à 8 ans participant uniquement à des cours juniors bénéficient d'une réduction de 50% sur la cotisation annuelle. La cotisation annuelle « Junior » est obligatoire pour tous les Juniors suivant les cours collectifs de tennis.

Location des courts (1h)

Pour 1 non-membre :	CHF 15.–/heure
A partir de 2 non-membres :	CHF 30.–/heure

Pour la location des courts, s'adresser directement sur place. La pré-réservation d'une location n'est pas possible.

Pour une demande d'inscription, veuillez contacter notre secrétariat info@tc-lutry.ch / tél. 021 791 64 05 ou consulter notre site Internet www.tc-lutry.ch.

UTILISATION DU SYSTEME DE RESERVATION PLUG-IN

Pour réserver votre court de tennis, il vous suffit de vous connecter sur notre page :

http://reservation.tc-lutry.ch/

Sur le côté gauche, il vous suffit de remplir le champ « nom d'utilisateur » avec le numéro que vous avez reçu par e-mail ainsi que votre mot de passe. Nous vous conseillons de procéder à cette opération depuis votre ordinateur.

Au cas où vous n'auriez pas reçu les identifiants pour tous les membres de votre famille, il vous suffit de cliquer sur « mot de passe oublié ? » sur le côté gauche. Vous pouvez remplir le champ avec votre adresse e-mail et vous recevrez vos mots de passe et identifiants par e-mail. Au cas où vous avez votre identifiant mais vous avez oublié le mot de passe, remplissez le champ avec votre numéro d'utilisateur.

Une fois connecté, vous arrivez sur cette page :

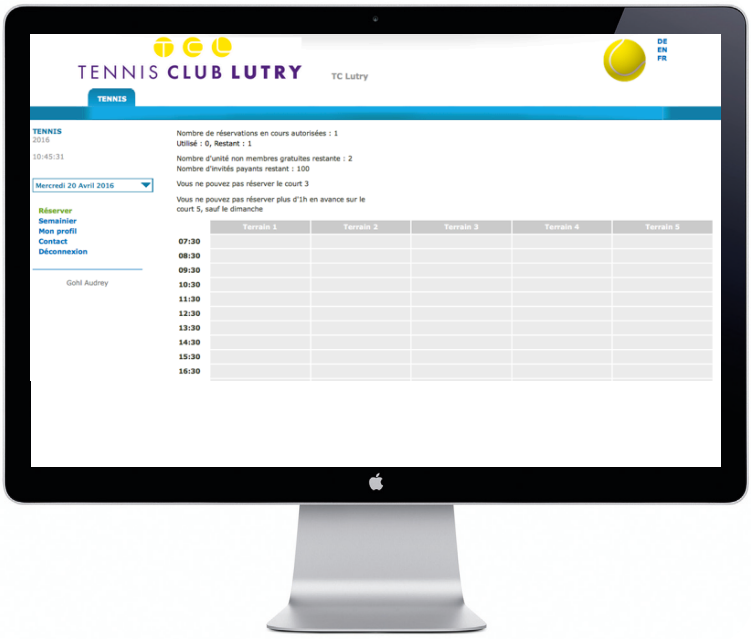

Il vous suffit donc de cliquer sur la case correspondant à l'heure à laquelle vous désirez jouer. Votre nom apparaîtra à l'écran. En dessous de votre nom, remplissez la case avec le nom de la personne avec laquelle vous désirez jouer. Attention, aucune réservation ne peut être effectuée si les deux noms ne sont pas renseignés :

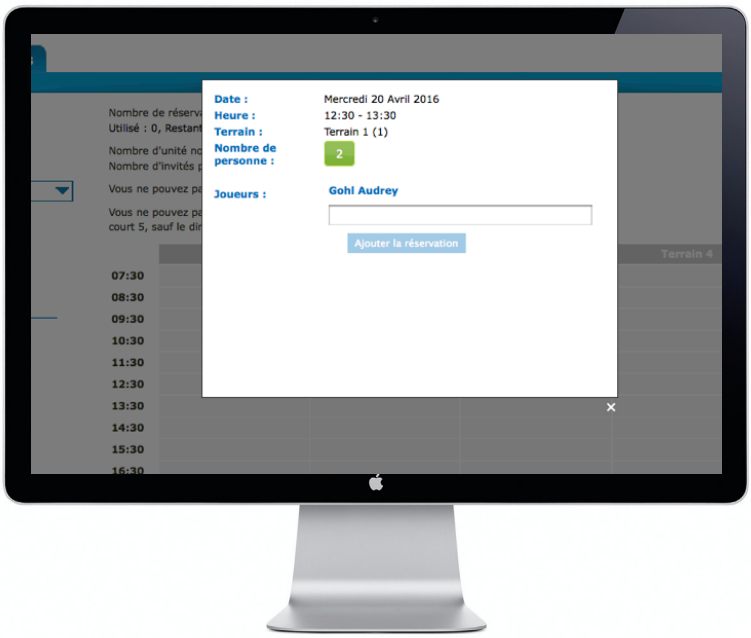

Une fois le second nom entré, cliquez sur « ajouter la réservation ».

Votre réservation est terminée ! La case sera désormais colorée en violet. Si vous posez votre curseur sur la case, les noms des personnes ayant réservé ce court apparaissent.

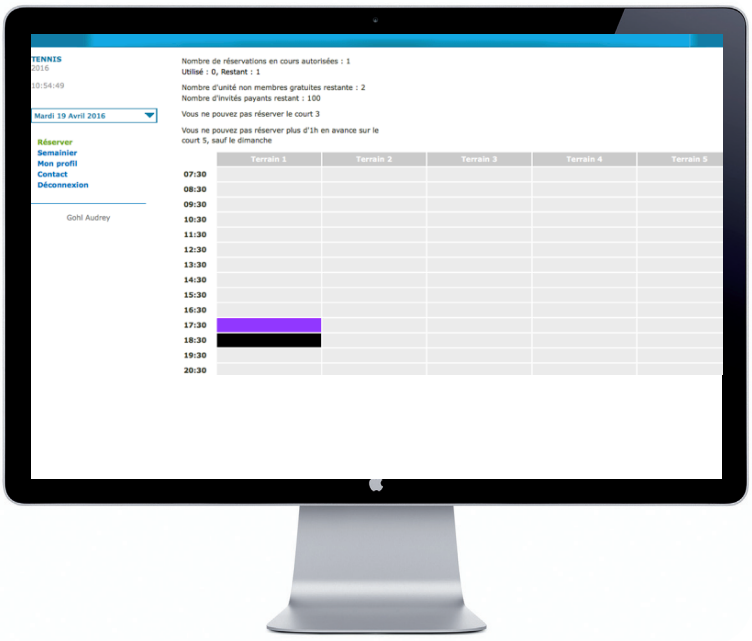

Lorsque la case est en noir, cela veut dire qu'une réservation est en cours sur cette plage horaire.

Sur le côté gauche, vous verrez également l'onglet « Mon profil ». Au cas où vos données ne seraient pas correctes ou si vous désirez ajouter des données supplémentaires, cliquez sur cet onglet et complétez !

En cas de questions, n'hésitez pas à nous contacter à l'adresse info@tc-lutry.ch
Nous vous souhaitons une excellente saison !

Il existe également une application pour smartphones !